



2
0
2
6

RAPPORT DU JURY

Examen professionnel
d'Assistant de conservation du patrimoine et
des bibliothèques principal
de 1ère classe par avancement de grade

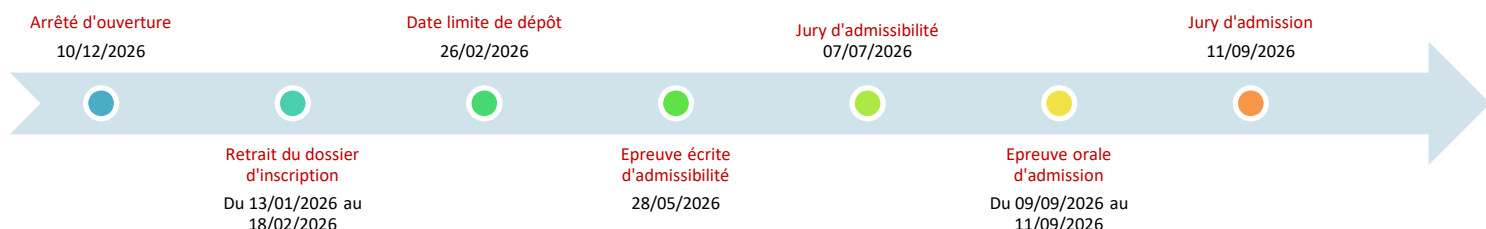


SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL.....	3
1.1.	Calendrier.....	3
1.2.	Composition du jury.....	3
2.	PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS.....	3
2.1.	Répartition Femmes/Hommes	3
2.2.	Répartition Géographique	4
2.3.	Répartition par tranche d'âge.....	4
2.4.	Préparation des candidats	4
3.	EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE	4
3.1.	Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité	5
3.2.	Principaux chiffres de l'épreuve écrite	5
3.3.	Résultats de l'épreuve écrite	5
4.	EPREUVE ORALE D'ADMISSION	5
4.1.	Nature de l'épreuve orale d'admission	5
4.2.	Principaux chiffres de l'épreuve orale	5
4.3.	Résultats de l'épreuve orale	5
5.	OBSERVATIONS DU JURY	6

1. PRESENTATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL

1.1. Calendrier

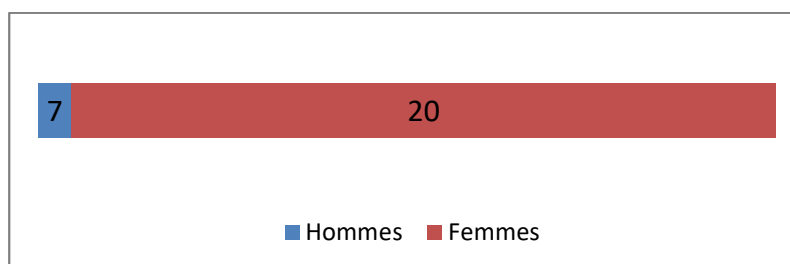


1.2. Composition du jury

Elus locaux		Fonctionnaires Territoriaux		Personnalités Qualifiées	
Monsieur Alain PAUPHILET	Madame Maryline VUIBLET	Monsieur Rudy GARETTE	Monsieur Thierry DEPREZ	Madame Géraldine HETZEL	Madame Patricia BEAUCOTE
Maire de Sermaize les Bains (51)	11 ^{ème} Vice-présidente du Conseil départemental de la Marne, Conseillère départementale du canton des paysages de Champagne (51)	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2 ^{ème} classe, Directeur du service Lecture Publique à la Mairie de Vitry-le-François (51), Représentant de la CAP B du Centre de Gestion de la Marne	Attaché de conservation du patrimoine, Directeur des Archives municipales de la Ville de Metz (57)	Chargée d'études documentaires de classe normale, Cheffe du pôle collecte et du contrôle scientifique et technique aux Archives départementales de la Haute-Marne (52)	Retraitée du cadre d'emploi des Attachés principaux, Représentante du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (51)

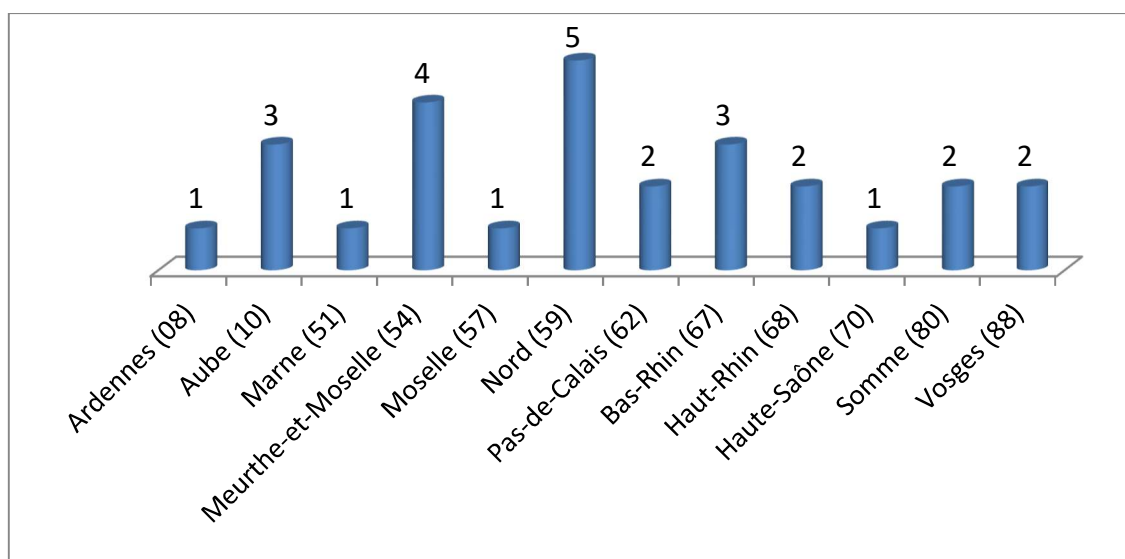
2. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

2.1. Répartition Femmes/Hommes

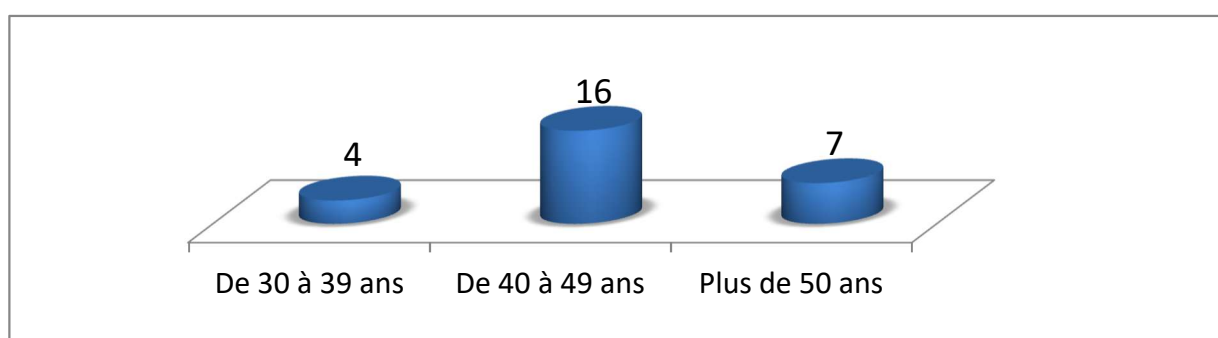


2.2. Répartition Géographique

Sur 27 inscrits, 18 sont issus des départements de l'inter-région Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté.



2.3. Répartition par tranche d'âge



2.4. Préparation des candidats

	Nombre de candidats
Préparation personnelle	19
CNFPT	3
Non renseigné	5

3. EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE

3.1. Nature de l'épreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve écrite consiste en la rédaction d'une note, à l'aide des éléments d'un dossier portant sur la spécialité au titre de laquelle le candidat concourt (durée : trois heures ; coefficient 1).

Les sujets de la session 2026 de l'examen professionnel sont disponibles sur le site internet :

<https://51.cdgplus.fr/concours-examens/ressources-pedagogiques/filiere-culturelle/>

3.2. Principaux chiffres de l'épreuve écrite

L'épreuve écrite s'est déroulée le jeudi 28 mai 2026 à la Salle Galaxie de BEZANNES (51).

Nombre d'admis à concourir	27
Nombre de présents à l'épreuve écrite	20
Absentéisme en %	26%

3.3. Résultats de l'épreuve écrite

Spécialité	Note la plus basse	Note la plus élevée	Seuil d'admissibilité fixé par le jury	Nombre d'admissibles
Archives	11	13	5	3
Bibliothèque	7	16,75	5	10
Musée	7,75	15,75	5	7

4. EPREUVE ORALE D'ADMISSION

4.1. Nature de l'épreuve orale d'admission

L'épreuve orale d'admission consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat portant sur son expérience professionnelle et comportant des questions visant à permettre d'apprécier les facultés d'analyse et de réflexion du candidat, ses connaissances techniques ainsi que sa motivation et son aptitude à exercer les missions du cadre d'emplois et à encadrer une équipe (durée : vingt minutes, dont cinq minutes au plus d'exposé ; coefficient 2).

4.2. Principaux chiffres de l'épreuve orale

L'épreuve orale s'est déroulée au Centre de Gestion de la Marne à CHALONS-EN-CHAMPAGNE, du 09 au 11 septembre 2026.

Nombre de candidats admissibles	20
Nombre de présents à l'épreuve orale	19
Absentéisme en %	5%

4.3. Résultats de l'épreuve orale

Spécialité	Note la plus basse	Note la plus élevée	Seuil d'admission fixé par le jury	Nombre d'admis
Archives	11,39	13,39	11	3
Bibliothèque	10,89	15,44	10	10
Musée	8,02	15,00	11	4

5. OBSERVATIONS DU JURY

A l'issue de l'épreuve d'admission de cet examen, les membres du jury ont formulé les remarques suivantes :

Le jury souligne un bon niveau global de préparation des candidats. La majorité des candidats a su proposer des présentations de qualité en s'appuyant sur un plan structuré. Il manquait toutefois la valorisation des compétences en lien avec le grade visé ainsi que la projection sur l'évolution de carrière.

Les connaissances professionnelles et l'expertise du métier sont globalement correctes. Le sens du service public et les qualités humaines ont été appréciés.

Toutefois les candidats doivent davantage développer leur culture générale, leurs connaissances sur le fonctionnement global de leur collectivité et s'intéresser sur l'environnement territorial (marchés publics, finances, organes délibérants, cadre d'emploi, RIFSEEP). Leur curiosité devrait ainsi être portée au-delà de leur spécialité et sur l'actualité. Il convient par ailleurs de maîtriser la méthodologie et les différentes phases dans la conception des projets.

Le Président du jury
Monsieur Alain PAUPHILET

